



**LDH**

Fondée en 1898

Section du Pays d'Aix-en-Provence

**Les Échos de la LDH – N° 61 – janvier 2025**

## **Comment devient-on raciste ?**

Le **racisme** ? il se manifeste par des injures, du harcèlement, des provocations, des diffamations, des violences... : en 2023 la police a dénombré 15000 infractions racistes ou xénophobes soit une augmentation de 18% par rapport à l'année précédente. Et l'on sait que seules 4% des victimes portent plainte ! Le racisme, c'est aussi des propos destinés à diviser, à mettre au ban telle ou telle partie de la société : ainsi ceux récurrents de responsables politiques qui s'en prennent au pseudo « séparatisme » d'une partie de la communauté nationale et qui, de fait, en encouragent la stigmatisation...

**L'antisémitisme**, une forme particulière de racisme, est, lui, en très forte hausse : près de quatre fois plus d'actes antisémites en 2023 que l'année précédente, une tendance qui se poursuivait encore au premier semestre 2024, suite, en particulier, aux attaques du Hamas contre Israël et aux répliques meurtrières de ce dernier.

Il n'y a pas de hiérarchie de ces souffrances. Toutes ces haines partagent le même rejet de l'autre. Elles conduisent à des inégalités de traitement et de droits, à des discriminations (au travail, dans l'accès à un logement, dans la santé, à l'école...), elles ont une atteinte à la dignité des personnes. Elles fracturent la société.

Si le racisme et l'antisémitisme augmentent, il nous faut en comprendre les raisons pour mieux les combattre : nous le tentons dans ce numéro des Echos à propos du racisme : de quoi parle-t'on ? quelles en sont les origines, les mécanismes, les formes, est-il un problème seulement individuel de haine, de peur...ou relevant aussi des pratiques d'institutions publiques comme privées ? Comment un usage dévoyé de la laïcité devient une arme d'exclusion ? ...

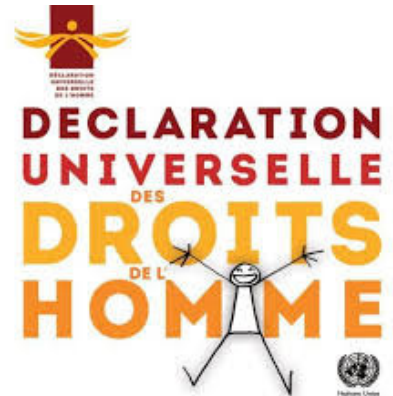
## LE RACISME ET LE DROIT

### C'est contraire à nos principes fondamentaux

#### Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948)

**Article premier** : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits...

**Article 2** : ... Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés, **sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe**, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.



#### Constitution française (1958)



Constitution de  
la République  
Française

1958

à jour de la révision  
du 23 juillet 2008

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. **Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.** Elle respecte toutes les croyances.

#### Et c'est puni par la loi

Dans le Code pénal les délits de « **diffamation raciste, injure raciste, provocation à la haine ou la violence raciste** » sont tous définis comme ayant été commis à l'égard d'une personne ou d'un groupe « *à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* ».



## LE RACISME N'EST PAS UN PROBLÈME DE RACE

Pour parler de racisme il faut peut-être d'abord essayer définir ce que c'est que la race.

Dès le XVIème siècle le mot race renvoie à la différenciation des espèces, des classes sociales, des grandes familles, chaque dynastie royale constituait en elle-même une race, race qui devait rester pure, les sangs ne devant pas se mêler.

Au siècle des Lumières la découverte de l'existence de nations sauvages pose la question des variations dans l'espèce humaine selon la couleur de la peau, les cheveux, la taille, les critères morphologiques, mais aussi les croyances, les mœurs, les modes de vie. Même si les Lumières se caractérisent par le rationalisme, la croyance dans le progrès et la perfectibilité de l'homme, le combat pour la tolérance et le respect des libertés individuelles, il n'en demeure pas moins que le modèle reste la civilisation occidentale blanche vers laquelle doivent tendre les autres variétés humaines. La mission civilisatrice des nations européennes est de ramener l'homme sauvage à l'état naturel c'est à dire le leur, blanc, chrétien, occidental.



Les scientifiques vont chercher des critères de plus en plus élaborés pour conforter la notion de la différence des races à la fin du XIXème siècle, la taille du crâne par exemple, ou d'autres critères pseudo- scientifiques visant tous à définir une race aryenne pure supérieure à toutes les autres.

*« Tous les premiers hommes sont apparus en Afrique. Depuis, on considère qu'il y a eu 100 milliards d'êtres humains sur la Terre et ces 100 milliards, comme bien sûr les 6 milliards d'hommes d'aujourd'hui, viennent tous de ce berceau tropical africain. Tous nos ancêtres étaient Africains. **Nous sommes tous africains.** » Yves Coppens*

Les découvertes biologiques récentes (Craig Venter pionnier du séquençage du génome) démontrent qu'en réalité le concept de race n'a aucun fondement génétique ou scientifique, il n'y a qu'une seule race humaine, selon la définition scientifique, Homo sapiens est une race à part entière sans sous catégories, c'est à dire en fait une espèce, différenciée des autres espèces animales. Mais cela ne change rien à la représentation de la notion de race dans les populations, qui est en fait purement imaginaire et qui permet de stigmatiser l'autre différent de soi et de créer des groupes d'appartenance où l'on se reconnaît dans le rejet de l'autre.

La notion de pureté sera reprise par les nazis dans la recherche de la pureté de la race aryenne, qui est un mythe bien sûr sur lequel va s'appuyer le rejet et l'élimination des autres groupes humains, « races » désignées comme impures et malfaisantes, la pire étant la « race » juive, et ce rejet ira jusqu'à l'extermination.

La notion de race s'est élaborée tout au long de l'histoire chaque fois qu'il y a rencontre entre un peuple dominant et un peuple dominé désigné par sa différence et jugé inférieur. Donc ce qui en découle, le RACISME, s'articule sur la couleur de la peau, le noir étant désigné comme inférieur, sur une supposée race juive, articulée en fait sur une religion, ce qui produit l'antisémitisme, sur l'orientation sexuelle ce qui entraîne l'homophobie et le rejet de toutes les différentes orientations sexuelles, sur l'appartenance à un peuple stigmatisé à la fois pour sa religion et son origine ethnique, racisme antimusulman, racisme anti rom, particulièrement violent en France, etc...race comme concept fourre-tout qui rassemble tout ce que l'on rejette.

Donc on peut dire que le racisme n'est pas un problème de race, il s'agit d'une mythologie de la race. « *C'est exactement ça la race. Cela n'existe pas mais cela pourtant produit des morts* » Colette Guillemin.



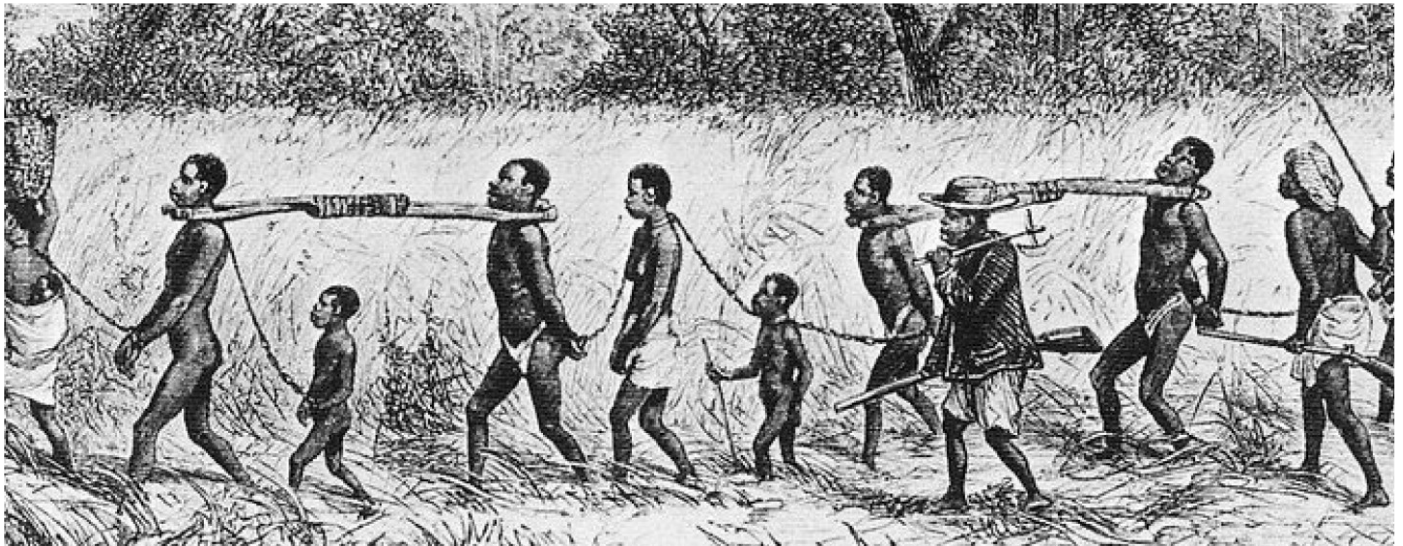
## DE L'ESCLAVAGISME AU COLONIALISME : À LA SOURCE DU RACISME

La longue histoire de la colonisation – esclavagiste et post-esclavagiste – est intimement liée à l'histoire nationale française, elle a laissé des traces profondes dans les représentations d'aujourd'hui.

Esclave battu, vendu, nié, violé, les maîtres m'ont retiré mon humanité, ils ne voient en moi que de la puissance de travail.

A partir de François 1er nous allons avoir un petit empire colonial (Québec, Mississipi et îles à sucre) qui va produire des ressources exotiques avec des bénéfices énormes (sucre, fourrure, tabac, café) ; il va y avoir très vite besoin de main d'œuvre qui ne peut être locale ni européenne. Cela crée le commerce triangulaire, en vérité le commerce d'esclaves.

Des navires partent pour au moins 2 ans de France chargés de produits de demi-luxe comme des billes de verre coloré dont l'industrie va se développer. Ils arrivent dans le golfe de Guinée où ces produits sont échangés contre des êtres humains qui ont été capturés par des rois locaux dans ce seul but. Ils vont être entassés, assoiffés et affamés sur les bateaux pendant la traversée de l'Atlantique. Ensuite le capitaine avec la revente du "bois d'ébène" (euphémisme pour l'esclave noir)



va acheter des marchandises produites par ces mêmes exploités (du sucre, du rhum, des fourrures, plus tard du café, du tabac, du chocolat) qui se vendront comme des produits de grand luxe. Ces expéditions sont financées par la création de sociétés d'investisseurs dans les ports français mais aussi à Paris.

L'esclavage est régi par le **Code noir** : décret promulgué par Louis XIV en 1685, il définit les conditions de l'esclavage dans l'empire colonial français. Il a servi de code de conduite dans les colonies françaises jusqu'en 1789. Il régissait les relations maître-esclave, accordant aux esclaves un statut intermédiaire entre une personne (ils sont dotés d'une âme et doivent être catholiques) et un « bien meuble » (une marchandise) : ils peuvent être achetés, vendus, donnés, l'enfant peut être séparé de la mère comme la chaise de la table. Ils sont propriétés du maître et n'ont pas de nom, ni d'état civil.

*Du XVIème au XIXème siècle, plus de **12 millions d'Africains ont été arrachés à leur terre** et vendus comme esclaves lors du commerce triangulaire.*

L'esclavage a été aboli en 1794, à la fin de la Révolution, puis rétabli par Napoléon Bonaparte en 1802, enfin définitivement aboli en 1848 par l'éphémère deuxième République.

Mais c'est le même gouvernement qui proclame l'Algérie comme partie intégrante de la France (3 départements). **L'esclavagisme est remplacé par le colonialisme.** Les « esclaves » deviennent des « indigènes », l'expression englobant « tous les indigènes de race africaine ». C'est dire si le racisme en constitue la base.

*« Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. »*

Ainsi s'exprime, en 1885, le « grand » Jules Ferry, fondateur de l'Ecole républicaine, gratuite, laïque et obligatoire - pour justifier les conquêtes coloniales et la constitution de l'immense empire colonial français. Cet empire est régi par le **Code de l'indigénat**. Il s'agit d'une justice administrative qui s'applique uniquement aux « indigènes ». Elle ne respecte pas les principes généraux du droit français, en particulier elle autorise des punitions collectives, et sanctionne des pratiques que la loi n'interdit pas, sans défense ni possibilité d'appel.



En matière pénale, les « indigènes » sont assujettis aux lois françaises, mais il leur est ajouté un régime d'exception. Il comprend des infractions<sup>1</sup> et des peines particulières (internement, amende, séquestre, travail forcé, déportation), qui varient dans le temps et peuvent être collectives. Ces peines restreignent considérablement les libertés des indigènes et des confiscations vont permettre l'appropriation de leurs terres.<sup>2</sup>

La plupart des grands projets d'Afrique française à cette époque (routes, mines ou plantations) sont réalisés par le travail forcé. Il est parfois payé mais une part importante du travail forcé est obtenue par les prisonniers purgeant des peines spéciales arbitraires.

*En 1928, Albert Londres, journaliste au Petit Parisien, découvre que la construction des voies ferrées ou les exploitations forestières provoquent un nombre effroyable de morts parmi les travailleurs africains du Sénégal au Congo. Son article fait scandale. À propos des indigènes, il déclare :*

*« Ce sont les nègres des nègres. Les maîtres n'ont plus le droit de les vendre. Ils les échangent. Surtout ils leur font faire des fils. L'esclave ne s'achète plus, il se reproduit. C'est la couveuse à domicile. »*

<sup>1</sup> Ces infractions concernent surtout des manifestations de résistance à l'ordre colonial, politiques (refus d'aider les autorités, non-respect des administrateurs, révolte, etc.) ou économiques (appel à la grève, refus de travail, refus de l'impôt, etc.).

<sup>2</sup> En 1954, en Algérie, 10 % de la population détenait 90 % des richesses. 200 000 enfants européens étaient scolarisés dans 11 400 écoles alors que plus d'un million d'enfants berbères et arabes se partageaient 699 établissements. 80% des « indigènes » étaient analphabètes. A rappeler à ceux qui, aujourd'hui, veulent affirmer « l'aspect positif » de la colonisation !

De plus, les indigènes doivent payer un « impôt de capitation », qui est « la juste rétribution des efforts du colonisateur » pour apporter aux colonisés la paix, la sécurité, et la « civilisation ». Il a permis le financement des différentes institutions, du maintien du niveau de vie des colons et des différentes infrastructures construites pour les colons (maisons, routes, écoles, hôpitaux, aéroports...)

Ce passé esclavagiste et colonial de la France pèse évidemment lourd sur les représentations et les comportements actuels envers les anciens dominés qui ont obtenu leur indépendance, d'autant plus lourd que la mémoire en est partiellement occultée : il est refoulé dans l'inconscient, ou carrément revendiqué comme partiellement « positif » !

**La guerre d'Algérie**, en particulier, avec ses atrocités et ses victimes nombreuses et variées, demeure encore aujourd'hui un puissant moteur de ressentiment et de racisme.

## COMMENT SE CONSTRUIT LE RACISME

Quand on se plonge dans le temps long de l'histoire, on s'aperçoit de l'extrême variété des formes de racisme. Plutôt que d'essayer de le définir, il est plus intéressant d'analyser comment il se construit.

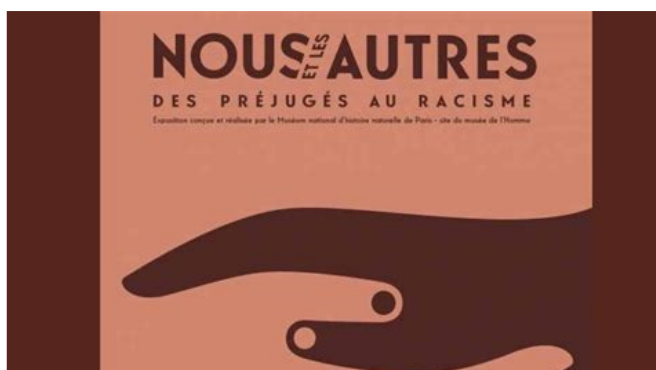
Le racisme apparaît en effet comme une **construction sociale, politique et historique**, un processus de racialisation de deux identités : « Nous » et « Eux ».

Ce processus qui mène au racisme comporte d'abord le « **marquage** » d'un groupe (souvent minoritaire) selon des catégories (ethniques,

religieuses, sociales, culturelles) qui circulent au sein d'une société. Exemple : les Arabes, les jeunes, les musulmans, les femmes, les hommes etc. - en attribuant à ce groupe des qualités ou, plus souvent, des défauts, qui les distinguent de la norme majoritaire dont « Nous » faisons partie.

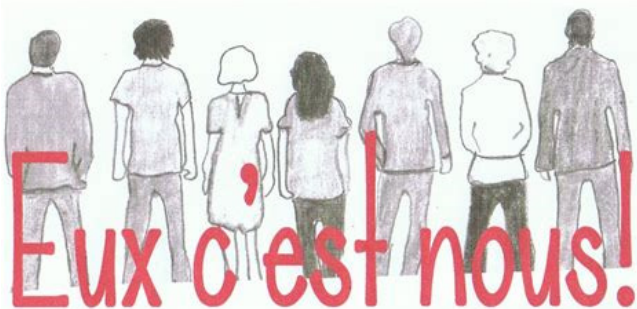
Cette étape s'accompagne de **stéréotypes**, c'est-à-dire de généralisations touchant un groupe de personnes et les différenciant des autres. Ces préjugés largement partagés apparaissent comme des évidences. Par exemple : *les femmes sont douces, les hommes violents ; les jeunes ne pensent qu'à s'amuser, les Arabes sont musulmans* etc.

Ces groupes ne sont pas toujours bien définis. En ce qui concerne le



racisme anti-arabe, en particulier, instrumentalisé par l'extrême-droite mais aussi par bien d'autres, on observe que la désignation de ce « groupe » est extrêmement **floue**, chez des politiques comme dans beaucoup de médias et dans les représentations individuelles et collectives. Les amalgames sont constants : « migrants », « immigrés », personnes « issues de l'immigration » (sur plusieurs générations), « musulmans » ... : qui sont ces « Eux » ? On ne sait plus très bien de qui on parle ! Leur identité se construit par opposition au « Nous » : « **Eux** » **ne sont pas** « **Nous** ».

Le processus du racisme fige les personnes dans des identités considérées comme **immuables** : « Eux » sont censés ne jamais changer. « Eux » n'ont pas le choix, ils sont déterminés par le groupe auquel ils appartiennent.<sup>3</sup> Et ils sont censés être tous pareils.



Les stéréotypes les concernent tous de manière indifférenciée : « Eux » sont définitivement étrangers à nos valeurs, ils restent attachés à celles

<sup>3</sup> Sociologues et anthropologues ont montré, au contraire, combien **la notion d'identité est dynamique** : les migrants adoptent massivement les codes de leur pays d'accueil,

de leur pays d'origine, c'est-à-dire qu'ils sont inassimilables. Trop nombreux, « Eux » envahissent notre pays, cherchant à profiter des avantages sociaux ; « Eux » préfèrent vivre des allocations, du chômage et du RSA plutôt que de travailler. « Eux » sont responsables de l'insécurité etc.

Ces groupes sont perçus et décrits comme **radicalement différents** du « Nous » : « Eux » n'ont rien de commun, ou pas grand-chose, avec le groupe dominant auquel « Nous » appartenons. L'accent est toujours mis sur leurs différences : noirs ou basanés, alors que nous sommes blancs ; musulmans, tandis que nous sommes « judéo-chrétiens » ; arabophones ou autres, parlant plus ou moins bien notre langue, le français, parfois pas du tout ; avec des coutumes bizarres (voire barbares), ramadan, régime alimentaire, habillement particulier, boubous, voiles, abaya...

« Eux » et « Nous » perdent ce qui les relie les uns aux autres, ce qui leur permet de vivre ensemble, de communiquer, de partager des émotions ou des idées, une humanité commune qui rapproche et rassure. *Différents et pourtant semblables* : le racisme refuse cette apparente contradiction.

leurs enfants encore plus : la culture d'une même génération est bien plus proche d'eux que celle de la génération précédente.



C'est en cela qu'« Eux » apparaissent comme menaçants pour notre propre identité : c'est la peur du « grand remplacement », brandie par Eric Zemmour, le fantasme d'une invasion massive qui nous ferait tout simplement disparaître !

Les lois successives multiples sur « l'immigration » (29 textes depuis 1980 !) renforcent cette hantise : chacune prétend réduire un peu plus l'immigration, nous « protéger » de ces envahisseurs, les empêcher d'arriver, les chasser lorsqu'ils sont clandestins - remettant en question jusqu'au droit d'asile de plus en plus restreint. Les musulmans, en particulier, sont fréquemment et implicitement assimilés aux terroristes.

\*Enfin, la construction du racisme implique évidemment une **hiérarchisation** : « Eux » nous sont



inférieurs, ou, ce qui revient au même, « Nous » leur sommes supérieurs par nos « valeurs » (démocratiques, laïques, morales), notre histoire, notre culture, voire notre religion. Le racisme repose ainsi sur le **nationalisme**, et l'idée que les « vrais Français », les « Français de souche » constituent un groupe supérieur, par nature.

---

## L'ANTISÉMITISME : HISTOIRE ET INSTRUMENTALISATION

Les formes de racisme sont diverses. Il en est de très anciennes et répandues dans toute l'Europe depuis le début du Moyen Age comme l'antisémitisme ou le racisme anti-tsigane et d'autres largement issues de notre histoire coloniale qui a utilisé depuis la fin du 19ème siècle les constructions raciales de l'époque pour asseoir l'inégalité entre colonisateurs et colonisés.

L'antisémitisme prend aujourd'hui une dimension brûlante en liaison avec la politique du gouvernement israélien et les manipulations qui en résultent.

L'antisémitisme est l'une des formes du racisme, mais il a des spécificités résultant de la difficulté à le définir : être « juif » peut renvoyer à une notion religieuse, ethnique, culturelle ou résultant précisément de l'antisémitisme (le Juif existe parce qu'il est désigné comme tel, souvent rejeté comme tel). Toutes les confusions sont possibles, y compris et surtout celle qui assimile Juif et Israélien !

Pendant longtemps, chrétiens et juifs ont vécu ensemble, au point qu'ils ne se distinguaient pas. Ce sont les croisades (surtout au 13<sup>ème</sup> siècle) pour récupérer Jérusalem tombé entre les mains des Turcs qui déclenchent un antijudaïsme (religieux) virulent : à chaque croisade contre les Infidèles se produisent des massacres de Juifs, assimilés aux Infidèles, accompagnés (il faut bien trouver des justifications ! ) d'accusations qui se répandent dans toute l'Europe : non seulement ils sont responsables de la mort du Christ, mais ils sont accusés de crimes rituels sur des enfants chrétiens. C'est surtout lorsque l'Eglise s'impose



ALBUM

alb-1499428  
www.album-online.com

comme pouvoir politique intimement lié au pouvoir royal qu'on impose aux juifs un certain nombre d'obligations et d'interdictions pour les distinguer clairement des chrétiens : porter des signes distinctifs (un anneau jaune ou un chapeau pointu), habiter dans des quartiers séparés, interdiction de posséder de la terre et des armes. La plupart des métiers leur étant interdits, leur restent ouverts les métiers de prêteurs sur gages et de collecteurs de taxes, considérés comme impurs par les chrétiens. Métiers très utiles aux princes

mais qui les rend d'autant plus impopulaires. **D'où les stéréotypes tenaces à travers les siècles qui relient les Juifs à l'argent !**

Au 14<sup>ème</sup> on va les expulser. Du royaume d'Angleterre, puis de France et de villes allemandes, ils sont dépouillés de leurs biens et se réfugient en Espagne (où on les convertit de force, sous la surveillance de l'Inquisition) et aux Pays-Bas. En l'espace de trois siècles, les Juifs ont disparu d'une grande partie de l'Europe. Beaucoup partent au Maghreb et dans l'Empire ottoman, d'autres s'installent en Europe de l'Est. En France dans certaines régions, ils ne sont plus que quelques milliers, mais les fantasmes et l'hostilité à leur égard subsistent.

Jusqu'à **la Révolution**. En 1791, après de très longs débats, les Juifs obtiennent la citoyenneté : c'est la première fois en Europe !

### **De l'antijudaïsme à l'antisémitisme**

Mais l'antisémitisme ne disparaît pas, il prend des formes nouvelles : au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec la révolution industrielle, on rend les Juifs responsables de l'exploitation des travailleurs : juifs, capitalistes, banquiers (ils sont assimilés aux Rothschild), les stéréotypes continuent à prospérer même à l'égard des Juifs de

l'Est, souvent misérables, réfugiés en France... Dans la Russie tsariste, en effet, où vivent 80% des Juifs (la Pologne en fait partie), se produisent d'épouvantables « pogroms », massacres de Juifs soutenus, encouragés par le pouvoir. Beaucoup émigrent.

C'est au moment où la religion perd de son importance que naissent des théories raciales pseudo-scientifiques prétendant diviser les humains en races hiérarchisées : aux Ariens, race supérieure, s'opposent les Noirs et les Juifs. On définit un « type juif » avec l'éternel nez crochu, symbole d'avarice et de rapacité. « Ils » ne sont pas comme nous, ne peuvent pas le devenir puisqu'il s'agit d'une différence biologique. L'antisémitisme racial se substitue à l'antijudaïsme religieux.

**L'Affaire Dreyfus (1894-1906)** qui déchire la France a un retentissement mondial.



Elle donne lieu à des manifestations virulentes d'antisémitisme qui devient l'un des marqueurs essentiels de l'extrême-droite : le livre de Drumont « la France juive » connaît un succès foudroyant. Dreyfus est forcément coupable puisqu'il est juif ! **La Ligue des droits de l'Homme** créée en 1898, se dresse contre l'antisémitisme en défense des dreyfusards.

Un certain Théodore Herzl assiste à ces événements avec consternation : il pense que les Juifs ne seront jamais acceptés. Il devient le père du **sionisme**, c'est-à-dire de l'idée de fonder un Etat pour les Juifs – en Palestine.

Après la révolution russe en 1917, l'URSS est le premier pays à pénaliser l'antisémitisme ; l'expression de « judéo-bolchévisme » apparaît aussitôt dans tous les partis de droite. Les « protocoles des Sages de Sion », un faux document soi-disant écrit par des Juifs et des Francs-maçons « prouve » qu'ils complotent pour dominer le monde. Ce texte aura une grande influence sur Hitler, qui y voit l'explication de la défaite humiliante de l'Allemagne en 1918.

En 1933 Hitler accède au pouvoir et fait voter les lois raciales de Nuremberg. On connaît la suite : 6 millions de Juifs déportés de toute l'Europe, scientifiquement exterminés - **la Shoah**, exécutée par l'un des pays les plus « civilisés » du monde ! La Shoah a laissé des traces profondes, non seulement dans la mémoire des Juifs

mais dans celle du monde entier. C'est en son nom que l'ONU autorisa la création de l'Etat d'Israël en 1948 – fermant les yeux sur le fait qu'en Palestine vivait toute une population arabe à qui on offrait un « partage » inacceptable. 700.000 Palestiniens arabes sont chassés de chez eux avec violences, exactions et même massacres commis par les « nouveaux » occupants : c'est la Nakba (catastrophe). S'ensuivit une série sans fin de guerres entre Israéliens, pays arabes et Palestiniens.

C'est le souvenir de la Shoah aussi, le plus souvent associé au racisme anti-arabe, qui « justifie » le soutien indéfectible à la politique d'Israël des Etats-Unis, de l'Allemagne et de bien d'autres : la guerre au Proche-Orient déchire les sociétés européennes face à la politique de plus en plus violente et colonialiste de gouvernements israéliens dominés par les extrémistes nationalistes et religieux.



Comment admettre que des Palestiniens soient chassés de leurs terres en Cisjordanie ? Que les représailles, après l'attaque terroriste du Hamas massacrant des civils israéliens le 7 octobre 2023, causent la mort sous les bombardements de plus de 45 000 civils gazaouis (chiffres provisoires) ? Que le territoire soit systématiquement anéanti ? que les camions apportant nourriture, eau potable, matériel médical soient empêchés par Israël d'entrer à Gaza, condamnant ses habitants, en priorité les enfants, à mourir de faim, de soif et de maladies ?

Toute protestation contre cette politique, toute expression de soutien aux Palestiniens est aussitôt qualifié d'« antisémite », voire de « terroriste »- en Israël, mais aussi en France où des protestataires ont été arrêtés, des manifestations interdites parce qu'« antisémites » !

C'est ainsi que le mot « antisémitisme » est actuellement totalement détourné et instrumentalisé par Israël et ses défenseurs, en une sorte de chantage tirant profit d'un passé abominable.

« Antisémitisme ! » hurle le gouvernement israélien, face aux déclarations de la Cour de Justice Internationale (ONU) et de la Cour Pénale Internationale dénonçant un processus génocidaire et des crimes contre l'humanité.

Le plus terrible est que l'antisémitisme progresse en effet, alimenté par les confusions, l'ignorance, la colère. Les actes antisémites se multiplient : tags, croix gammées, insultes...

Au racisme anti-arabe des uns répond le racisme anti-juif des autres : engrenage infernal de la haine et de l'ignorance, et surtout conséquence du **nationalisme** pour qui la vie des uns vaut plus que celle des autres.



## UNE AUTRE FORME DE RACISME : LE RACISME ANTI ROMS

Les Roms sont en France au nombre de 15 à 20 000, c'est-à-dire environ 0,03 % de la population française. Les préjugés à leur égard sont multi séculaires (voleurs, mendiants, exploiters d'enfants, nomades...). Les Roms ont été persécutés, en Europe, dès le 15ème siècle ; ils ont été victimes de mutilations, du travail forcé, de l'esclavage agricole, de la déportation. Entre 1938 et 1945, les nazis exterminent plusieurs centaines de milliers de Roms ou Tsiganes ; c'est un génocide. Les campagnes anti roms n'ont jamais cessé mais elles ont redoublé d'intensité après l'effondrement des régimes des pays de l'Est ; les roms ont été les premières victimes dans leurs pays de la crise économique et renvoyés à la marginalisation et l'exclusion puis à l'émigration. En France, il s'agit de la minorité la plus rejetée, c'est sur eux que se focalisent toutes les haines.



## LES EXPRESSIONS DU RACISME

### Le racisme « ordinaire »

Le racisme et la xénophobie (aujourd'hui on emploie généralement l'un ou l'autre de ces mots) se manifestent souvent à



travers des formes de rejet subtiles parfois difficiles à caractériser et à dénoncer pour les personnes qui en sont victimes.

La législation punit en effet les injures racistes et les actes discriminatoires mais elle ne peut rien contre le racisme ordinaire qui affecte le quotidien des racisés. Il se manifeste par de petites phrases alimentées par les préjugés, parfois des blagues, sous des formes subtiles mais aussi par des regards hostiles dans la rue et des stratégies d'évitements. De manière moins subtile, il se manifeste par des contrôles de police réguliers, des refus d'accès à une discothèque, des propos injurieux et mots déplacés, des difficultés à trouver un logement, un emploi, un stage ou à obtenir un crédit. Le racisme ne se traduit pas forcément

par de l'hostilité ou un acte intentionnel mais par une succession de gestes, de paroles qui au final signifient « vous n'êtes pas comme nous » ! Il s'agit d'une forme de banalisation, de résignation et d'accoutumance des victimes à ces expressions du racisme ordinaire.

### Beaucoup de victimes, mais qui ne portent pas plainte

En 2017, **1,1 million** de personnes déclaraient avoir subi au moins une atteinte à caractère raciste, antisémite ou xénophobe. En 2022, le ministère de la Justice comptabilise 7614 affaires à caractère raciste ; la justice – pour 6607 personnes mise en cause dans une affaire à caractère raciste – décide 1313 alternatives aux poursuites, poursuit 1606 personnes et prononce **1249 condamnations**. Ces écarts considérables traduisent une sous déclaration massive qui, pour la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'Homme), « contribue à entretenir une impunité face à ces actes, lèse les victimes et porte atteinte à la cohésion sociale ». Et quand les actes racistes sont déclarés à la Justice, celle-ci a trop souvent du mal



à prouver le caractère raciste de l'infraction.

## La tolérance progresse depuis 1991 mais recule en 2023

L'indice de tolérance de la CNCDH (dont l'auteur est le sociologue Vincent Tiberj) est très sensible aux périodes de crise et à certaines situations internationales.

Ainsi, il recule en 2023 de 3 points (62 contre 65)<sup>1</sup>. Ce repli, explique la CNCDH, « s'inscrit dans un contexte de défiance vis-à-vis de l'Autre et de la diffusion d'un discours haineux dans les milieux politiques et les média [d'une partie de la droite et de l'extrême-droite] où la figure de l'immigré est rendue responsable des maux de la société ».

L'indice de tolérance augmente par contre sur la longue période : 47 en 1991, 51 en 2013, 65 en 2022. Ainsi, malgré un débat politique qui a tendance à pointer du doigt les immigrés, leurs descendants et les réfugiés, la tolérance progresse. L'acceptation de la minorité noire se situe à 77 %, la minorité juive à 68 % (mais, pour la première fois depuis 2005, c'est l'indice de tolérance des juifs qui a le plus régressé), celle des musulmans à 57 % et celle des Roms à 42%.

La majorité des Français (56 %) estiment que « *toutes les races humaines se valent* », mais ce chiffre est en recul lent et régulier depuis que cette question a été posée pour la première fois en 2002 (67 % à l'époque). Toutefois, les discriminations sont très largement



rejetées par les Français : 92 % d'entre eux estiment qu'il est « grave » de « *refuser l'embauche d'une personne noire qualifiée pour le poste* », 70 % pour l'embauche « *d'une personne d'origine maghrébine* ».

Certains préjugés restent néanmoins très présents : 34 % pensent que « *les juifs ont un rapport particulier à l'argent* », 45 % que « *l'islam est une menace pour l'identité de la France* », 60 % que « *les Roms exploitent très souvent les enfants* » et 60 % que « *de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale* ».

**Le racisme est un leurre ; il brise les solidarités, pour que certains puissent nous exploiter tous, quelle que soit notre couleur. Car dans ce système les Blancs aussi sont exploités ; on leur propose un ennemi, le non-Blanc, pour éviter qu'ils ne se tournent vers ceux qui les exploitent réellement". Lilian Thuram**

1. Une société totalement tolérante serait notée 100

## RACISME INSTITUTIONNEL

Les discriminations peuvent être intentionnelles mais souvent elles ne le sont pas, ce qui signifie que des mécanismes reproduisent inconsciemment des inégalités

RACISME: LE DÉFENSEUR DES DROITS DÉNONCE UNE "DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE" PRATIQUÉE PAR LA POLICE



racistes sans intention raciste.

C'est ainsi que le Défenseur des droits fait état d'un **racisme systémique** :

« Les discriminations ne sont pas le résultat de logiques individuelles, de quelques DRH qui refusent d'embaucher des personnes noires ou arabes. C'est tout le système qui est en cause, un système qui reproduit les inégalités ». Ces discriminations liées à l'origine concernent **tous les domaines de la vie sociale** :

elles entravent l'accès à la santé, à l'éducation, au loisir, au logement (les personnes ayant un nom à consonance arabe ou africaine ont respectivement 3 fois moins de chances d'obtenir un premier rendez-vous avec le propriétaire), et à l'emploi (les individus ayant un nom à consonance arabe doivent envoyer trois fois plus de CV que les autres pour obtenir un entretien).

Ce sont aussi les forces de l'ordre qui ciblent de manière disproportionnée certains citoyens en fonction de leur couleur de peau ou de leur origine supposée, en particulier les jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes. Le Conseil d'État a reconnu la défaillance de l'État face à la pratique avérée des **contrôles au faciès**. Il n'est pas étonnant que de telles pratiques encouragent le racisme et contribuent à ce que 2/3 des membres du syndicat majoritaire dans la police votent pour l'extrême-droite.

On ne peut pour autant parler de racisme d'État (il n'y a pas de lois, d'administrations racistes). Mais la CNCDH comme le Défenseur des droits pointent la responsabilité des pouvoirs publics, par leurs discours, leurs actes et leur absence de volontarisme, dans la



persistance d'inégalités en défaveur des minorités. Et demandent à l'État à la fois de mieux mesurer les discriminations (pour enclencher des actions correctrices au sein des organisations) et de mieux sensibiliser ses agents à toutes ces questions – en particulier les enseignants, magistrats, policiers

et gendarmes – à travers des formations obligatoires. Avec un double objectif : minimiser les préjugés susceptibles d'affecter leur comportement envers les usagers, mais aussi mieux prendre en charge les victimes de racisme et de discriminations lorsqu'elles se présentent à eux.

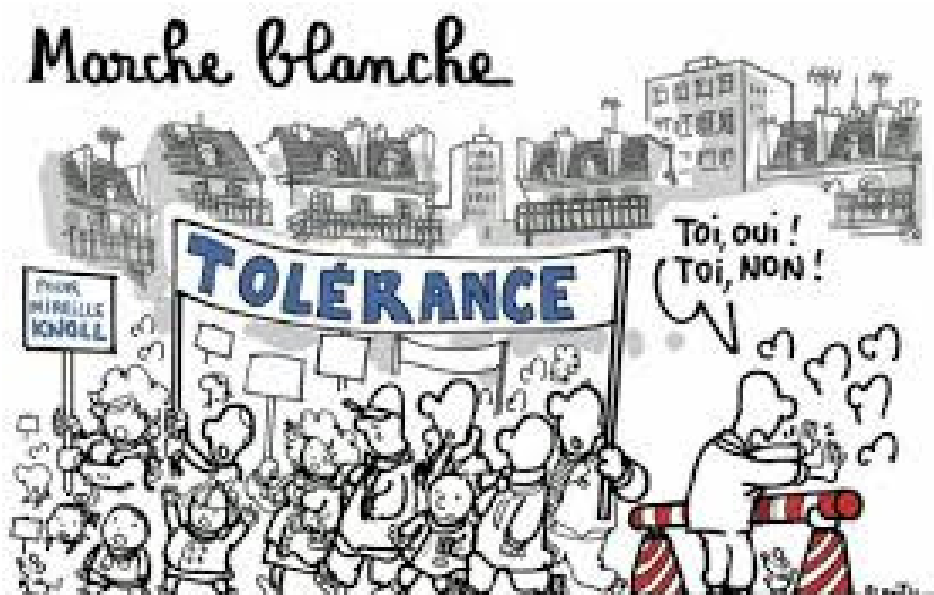
## LA LAÏCITÉ DÉVOYÉE

C'était, en 1905, un principe de **liberté** destiné à apaiser une quasi guerre civile entre l'Eglise, alliée aux monarchistes, et les républicains, dans un contexte où la République était encore fragile, ébranlée et déchirée par l'Affaire Dreyfus. Liberté pour tous de croire ou de ne pas croire, de pratiquer y compris publiquement le culte de son choix ou d'en changer ou de n'en pratiquer aucun... Un principe de **tolérance** absolue pour rétablir et maintenir la paix sociale.



Cent et quelques décennies plus tard, voilà la "Laïcité" brandie comme une arme de guerre contre une religion et une soi-disant communauté qui mettrait en danger la République : **les musulmans** (ou ceux qui, par leurs noms ou leurs caractéristiques physiques sont censés en faire partie). Une

"Laïcité" qui s'acharne à interdire : le port du voile, du burkini ou de l'abaya et pourquoi pas les rayons halal dans les supermarchés ! Une "Laïcité" de la méfiance, qui fait planer sur les musulmans le soupçon de complicité avec les



intégristes, avec les terroristes ; une "Laïcité" qui les accuse de "communautarisme" ou de "séparatisme", alors qu'elle contribue justement à séparer, voire à exclure de la communauté nationale des millions de Français, ou résidents en France, en raison de leurs pratiques religieuses. Une "Laïcité" largement utilisée dans des calculs politiques, au plus haut niveau de l'Etat comme dans des partis politiques qui espèrent en tirer profit. « Islamiste », « islamique » : les mots s'attirent, se confondent, se contaminent, sans cesse utilisés l'un pour l'autre ; ils renvoient l'un et l'autre à l'islam : celui-ci, dans les représentations collectives, conscientes ou inconscientes, devient le danger, la menace, l'élément étranger. Et ses adeptes aussi, même lorsqu'on se défend vertueusement de pratiquer des amalgames. Ne s'agit-il pas, tout simplement, du bon vieux racisme anti arabe qui a trouvé là une forme présentable, soi-disant "républicaine", tirant parti de chaque nouvel attentat terroriste pour désigner les coupables ou du moins les suspects ? Suspects également, de complaisance envers les intégristes et donc de complicité avec les assassins terroristes, tous ceux qui dénoncent ou ont dénoncé ce racisme antimusulman, l'islamophobie : tous des "islamo-gauchistes" ! L'injure, lourde d'amalgames et de sous-entendus haineux, se retrouve là encore non seulement à l'extrême droite et dans la bouche de personnalités connues pour leur intransigeance, mais dans celle de Gérald Darmanin au plus haut niveau de l'Etat !



Voilà ce précieux principe de laïcité dévoyé jusqu'à la perversion, instrumentalisé dans une guerre idéologique et politique.

Comment ne pas voir que ces discours risquent de pousser une partie des musulmans à se réfugier dans leur communauté religieuse pour y retrouver une dignité blessée ? Et que penser des accusations de "séparatisme" proférées par Emmanuel Macron ? Même si certaines mesures pour contrer la propagande intégriste paraissent nécessaires, on ne peut que s'alarmer de l'utilisation de cette "campagne" dans un but évident de diversion et de calcul politicien.



Il insinue que les musulmans constituent une catégorie à part qui se définirait par sa seule religion, contrairement aux autres Français. C'est un discours "séparateur" et discriminatoire qui met en danger notre société en dressant les citoyens les uns contre les autres. Pire : il favorise l'intégrisme en désignant un "groupe" religieux, une espèce de cinquième colonne défiant les lois de la République, contre lequel il est urgent de guerroyer !

Faut-il le rappeler ? La laïcité s'inscrit dans **l'égalité** constitutive de la République. Mais pas seulement : elle garantit aussi, fondamentalement, **la diversité** culturelle, ethnique et religieuse.

**Agression pour cause de voile.** Avenue d'Arménie, Gardanne 25 novembre 2024. une gardannaise rentre à pied chez elle. Quand, soudain, elle se fait invectiver par deux femmes qui lui disent : « Regardez-la moi cette voilée comme elle se pavane, elle profite des aides sociales alors que nous on crève de faim ». Cette mère de famille ne laisse pas passer : elle leur répond qu'elle et son mari travaillent, ne touchent aucune aide sociale et leur dit qu'elle ne leur permet pas de lui parler ainsi. Les deux femmes lui ordonnent alors de « courir ». Elle s'enfuit par un petit chemin. C'est alors qu'elle reçoit un coup de pied dans le dos, qu'elle tombe et se fait traiter de « sale arabe, sale chienne », et s'entend dire qu'il fallait la « décimer comme ils déciment les Palestiniens ». Elle est plaquée au sol, se fait arracher son voile et arracher des cheveux, se fait taper au visage, sur le dos, au poignet, avec un bâton. Elle est victime d'une tentative d'étranglement. L'une des agresseuses déclarera « On va la terminer », avant qu'elles ne partent alors qu'une voiture arrivait.

## DÉCONSTRUIRE LE RACISME ?

Le racisme est un phénomène universel. Il n'est pas l'apanage exclusif des Blancs esclavagistes et colonisateurs. On n'est pas à l'abri d'être entraîné sur une pente raciste : refus et peur des gens différents, désir de se sentir appartenir à un groupe qui nous conforte ? Ce n'est que par la réflexion et l'éducation qu'on peut le dépasser et en comprendre l'absurdité nocive. Ce sont toujours les autres que nous désignons comme tels.

Et pourtant... le racisme, un peu partout, nourrit les nationalismes, justifie des guerres. Il continue sournoisement à ronger les sociétés, y compris la nôtre : il se camoufle, se déguise, prend toutes sortes de formes respectables.

Il est instrumentalisé par des partis politiques, des personnalités, des médias et des gouvernements. Il se dissimule dans les barrières érigées contre les migrants désignés comme des envahisseurs, il se coule dans le refus des récépissés des contrôles d'identité qui démontreraient l'importance du faciès. Chaque agression ou crime commis par une personne d'origine différente est l'occasion d'insinuations contre une prétendue communauté ethnique et religieuse menaçant notre mode de vie et notre « culture judéo-chrétienne ».

Toute action positive pour lutter contre le racisme sera toujours réduite à peu de choses si les actes et le discours politique ambiant conduisent à diviser la société au lieu de véritablement promouvoir un vivre-ensemble. C'est à ce niveau-là que se situe le principal enjeu.

Lutter contre le racisme, c'est donc d'abord le démasquer, le rendre visible et le dénoncer, démystifier les discours alarmistes, pseudo-sécuritaires, nationalistes. Combattre les projets de loi contre l'immigration. Et c'est ensuite exiger des politiques publiques d'éducation, de formation, de contrôle de la police et des institutions.

Le Plan national 2023-2026 de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (dont on ne parle pas beaucoup !?) a, à cet égard, de bonnes ambitions : mesurer la réalité du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations ; oser nommer la réalité de la haine ; mieux éduquer et former ; sanctionner les auteurs ; accompagner les victimes.

Il faudra certainement se battre pour que les moyens soient à la hauteur de ces ambitions.

---

**La LDH vous intéresse ? N'attendez pas, rejoignez-la !**

---

Ligue des Droits de l'Homme, section du Pays d'Aix-en-Provence Tél : 07 44 54 40 79

[ldh.aix@laposte.net](mailto:ldh.aix@laposte.net) - [www.ldh-aix.org](http://www.ldh-aix.org) - <http://www.facebook.com/ldh.aix>